



Déclaration préalable à la CAPD du Doubs du 23 mai 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous aborderons durant cette CAPD la première phase du mouvement des professeurs des écoles du Doubs.

Lors de cette CAPD, des appels à candidature sont également à l'ordre du jour. Il nous semble que le calendrier est souvent très court pour les personnels et surtout la convocation à l'entretien parfois très tardive.

Concernant les demandes de priorités médicales et sociales, leur augmentation nous préoccupe. Nous attendons davantage de notre institution, d'autant plus que des collègues se tournent de plus en plus souvent vers la médecine de prévention pour faire valoir des problèmes de santé liés à la pénibilité de leur poste. Par ailleurs, de nombreuses demandes de priorités médicales et/ou sociales sont liées à des conflits entre pairs et/ou avec des parents. Ce sont des causes qui s'amplifient, causes dont il est urgent de se saisir.

Une priorité 3 ne peut être qu'une réponse temporaire et déjà souvent trop tardive. De plus, le mal-être de certains enseignants pourrait être amoindri avec le temps partiel, seule solution envisageable aujourd'hui notamment en fin de carrière. Vos nombreux refus ces dernières années ne vont malheureusement pas dans ce sens.

Nous dénonçons également le manque d'actions préventives de la part du service des Ressources Humaines. Prévenir les conflits passerait tout d'abord par une formation précise et adaptée à la gestion d'équipe, aux modalités de communication en situation de crise, mais aussi par l'intervention de médiateurs de terrain en amont, sans attendre un seuil de non-retour. Mais il ne faudrait pas oublier une hiérarchie formée à la médiation, la nomination de psychologues du travail, voire l'organisation de visites médicales régulières... Il est temps de considérer que la sérénité pour enseigner, les échanges dans un climat bienveillant, la construction de projets dans une équipe pédagogique soudée sont des facteurs essentiels à la réussite de nos élèves. Le Sgen-CFDT attend de notre institution une prise de conscience qui dépasse les déclarations d'intention. Nous attendons de réelles actions préventives et formatives, adaptées à l'exercice de notre métier et aux nouvelles nécessités de service, en concertation avec les enseignants.

Enfin, le Sgen-CFDT rappelle son désaccord dans votre gestion des professeurs des écoles maîtres formateurs. Un suivi de moins de stagiaires, des interventions plus fréquentes dans le suivi T1 et T2, effectuer davantage de formations au sein de l'ESPE, s'investir sur le plan de formation, permettraient de ne pas exclure de PEMF à la rentrée 2018.

Merci pour votre écoute.

Les élues Sgen-CFDT CAPD25 : Mariella PACAUD-LE PORH et Olivia RICARDON